



Par Pernille Weiss,

Députée européenne, Groupe du Parti Populaire Européen, Membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

POUR UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION CONSACRÉ À L'EAU EN EUROPE

« Il est temps de créer un écosystème d'innovation consacré à l'eau en Europe »

Introduction

L'eau est une ressource essentielle pour la vie, pour nos écosystèmes, les activités économiques et la société dans son ensemble. Toutefois, avec la consommation grandissante et le changement climatique, les défis liés à l'eau, tels que le stress hydrique et la pollution, ne cessent de croître. En raison de l'interconnexion de l'eau, les problèmes rencontrés sont également de plus en plus complexes et interdépendants.

Bien que la situation exige une action coordonnée de l'ensemble des acteurs, la réalité est toute autre : notre cadre politique n'est pas à la hauteur des enjeux et il existe une fragmentation évidente des efforts à tous les niveaux.

Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'innovation. Une collaboration solide entre les universités, la recherche et les activités commerciales s'avère cruciale pour créer un environnement qui exploite et commercialise pleinement les connaissances créées. Cependant, il existe actuellement une déconnexion dans le « triangle de la connaissance » qui nous empêche effectivement d'amener les découvertes des innovateurs jusqu'à l'utilisateur final.

L'une des solutions à ce problème serait de créer un écosystème européen d'innovation efficace autour de la question de l'eau. Cette approche fait écho aux actions de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), qui a pour mission de renforcer notre capacité à innover en Europe. À cette fin, cet institut crée et gère plusieurs écosystèmes d'innovation, communément appelés Communautés de la connaissance et de l'innovation (« CCI »).

Le présent article sera consacré aux mesures concrètes que j'ai prises, en ma qualité de Présidente du MEP Water Group au sein du Parlement européen, avec mes collègues Maria da Graça Carvalho (PPE, Portugal) et Christian Ehler (PPE, Allemagne), pour inciter à la mise en place d'une telle initiative sur l'eau. En outre, le présent article vous donnera un aperçu de la situation actuelle et de ce à quoi nous pouvons nous attendre à l'avenir.

L'importance d'un écosystème d'innovation

Avant toute chose, il convient de donner une définition claire de l'«écosystème d'innovation». Ce concept désigne un réseau d'entités qui collaborent les unes avec les autres afin de créer, de développer et de commercialiser des solutions innovantes (ex. : de nouveaux produits et services). Ces entités réunissent un large éventail d'acteurs: des grandes et petites entreprises, des universités et instituts de recherche, ainsi que des organismes de formation professionnelle, des investisseurs et des ONG, entre autres exemples.

Dans le cas de la CCI, deux autres dimensions entrent en jeu: les parties prenantes viennent de régions géographiques différentes (les 27 États membres peuvent participer, de même que les partenaires de l'AELE tels que la Norvège ou la Suisse) et représentent des secteurs divers (elles peuvent, par exemple, être impliquées dans les activités d'«eau douce» ou d'«eau de mer»).

Ces écosystèmes sont particulièrement efficaces, car ils tirent parti de l'expertise complémentaire des parties prenantes pour aider à jeter un pont entre les idées et faciliter leur mise en oeuvre sur le marché.

Cela s'avère nécessaire, car nul ne peut résoudre seul les problèmes complexes de la vie réelle, tels que la crise de l'eau. Il faut, pour cela, un réseau d'entités possédant de solides connaissances et disposées à collaborer qui, en créant des synergies, peuvent abattre les barrières entre les secteurs et les pays.

Dans le cas du secteur de l'eau, les solutions innovantes pourraient, par exemple, accroître la résilience de nos écosystèmes, améliorer la qualité de l'eau, réduire les déchets et atténuer les effets du changement climatique.

Les « CCI » : Communautés de la connaissance et de l'innovation

S'inspirant du Massachusetts Institute of Technology qui encourage les partenariats entre l'université et l'industrie, l'un des principaux aspects du travail de l'EIT consiste à gérer des CCI. Depuis 2010, il a été créé neuf CCI, chacune s'attelant à un défi sociétal spécifique : l'alimentation, la santé, le numérique, la culture, les matières premières, etc.

Mais comment crée-t-on une CCI pour commencer ? Et comment fonctionnent-elles ? Dans la pratique, la Commission européenne lance d'abord un appel à candidatures ouvert à toutes les parties prenantes compétentes. À partir de là, les parties intéressées se constituent en groupes (généralement, deux ou trois groupes composés chacun de 30 à 50 parties prenantes) qui s'affrontent pour devenir la « CCI gagnante ». Cependant, ce processus a tendance à prendre beaucoup de temps en plus d'être ardu. Les participants doivent non seulement présenter leurs contributions et attentes potentielles, mais aussi connaître précisément les atouts respectifs des autres participants afin de se coordonner et de former des alliances stratégiques qui assureront leur réussite.

Une fois l'équipe gagnante annoncée, la structure de la CCI est répartie entre un siège, qui gère les travaux, et cinq à six « centres de co-implantation » régionaux, qui fonctionnent comme des unités opérationnelles dédiées à des objectifs spécifiques.

Sur le plan financier, la CCI reçoit un financement européen pendant une période de sept ans, lequel financement peut être renouvelé une fois pour une durée égale. Ainsi, après une période maximum de quatorze ans sous perfusion européenne, le but de la CCI est de devenir viable financièrement grâce aux produits et services qu'elle aura créés, développés et vendus.

La CCI Eau

Où se situe la CCI Eau dans tout cela ? Cette dernière devrait devenir la 10^e édition de la série. La Commission a annoncé qu'un appel à candidatures serait lancé l'an prochain en 2025 en vue de mettre en place la CCI Eau l'année suivante, en 2026. Cette décision a été saluée par des parties prenantes en Europe, qui sont particulièrement motivées par la valeur et l'impact potentiels de cette initiative. Néanmoins, cela signifie également qu'elles doivent dès maintenant se préparer au processus de candidature ardu.

C'est dans ce contexte que j'ai décidé, avec mes collègues Mme Carvalho et M. Ehler, de soutenir concrètement ces participants en entreprenant deux actions: d'une part, en lançant le processus de coordination entre les parties prenantes et, d'autre part, en commandant une étude sur mesure qui permettrait de produire des recommandations concrètes à l'avenir.

Favoriser la coopération entre les parties prenantes

Afin d'activer le processus de coordination, nous avons organisé un atelier interactif unique d'une journée au Parlement européen à Bruxelles, en janvier. Plus de 90 parties prenantes de 18 pays, dont le Danemark, Chypre, l'Irlande et la Slovaquie, étaient présentes. Nous avons également eu l'honneur et le plaisir d'accueillir deux intervenants prestigieux, à savoir Iliana Ivanova, Commissaire à l'innovation, et Adam Rottenbacher, Directeur des opérations de l'EIT, qui ont tous deux souligné la valeur de la future CCI sur l'eau.

L'objectif était de favoriser l'interaction, la collaboration, la création de réseaux et la réflexion collectives et en personne, afin d'aider les participants à mieux identifier et comprendre leurs outils et besoins respectifs pour créer une CCI performante.

Avec cet objectif en tête, nous avons divisé les participants en petits groupes et leur avons soumis une douzaine de questions spécifiques et pertinentes (ex.: Selon vous, quels domaines prioritaires ont le plus de chance de créer de la valeur?» ou «Quels impacts souhaitons-nous avoir avec cette CCI? Dressez une liste et expliquez»). Après de multiples échanges et débats, les participants ont fini par présenter leurs conclusions à leur auditoire. À la fin, mon équipe et moi-même avons recueilli toutes les productions écrites et avons analysé et comparé ces données de sorte à rédiger un bref rapport.

Les conclusions

Les résultats sont assez saisissants. Des synergies ont été créées: la majorité des sujets identifiés comme ayant le plus de chances de créer de la valeur étaient également perçus comme étant les meilleurs pour une innovation durable et pour améliorer la qualité de vie des citoyens européens.

Dans ce contexte, quatre priorités majeures ont émergé: le recours à la numérisation des données (pour mieux mesurer et gérer les ressources hydriques); l'amélioration de la qualité de l'eau potable (dont la pollution ne cesse d'augmenter); l'amélioration des infrastructures de l'eau (qui sont vieillissantes et défaillantes); et enfin l'importance de la circularité (en particulier, pour la gestion de l'agriculture et le traitement des eaux usées).

En termes de défis, les participants ont révélé qu'ils devront trouver le juste milieu entre les intérêts des secteurs d'eau douce, marin et maritime, et agir d'une même voix.

Étude STOA sur l'eau

Parallèlement à cet atelier, notre seconde initiative a été de commander une étude au Comité de l'avenir de la science et de la technologie (STOA) du Parlement européen afin de produire des recommandations concrètes pour la mise en place d'une CCI. Une équipe d'experts paneuropéenne travaille actuellement sur le projet, qui devrait être publié en mai.

Plus particulièrement, l'étude conseillera les participants sur la manière de hiérarchiser, de concevoir et d'organiser leur travail futur. Par exemple, elle devrait identifier les thèmes à fort potentiel, dresser un panorama des technologies actuelles et émergentes, et souligner la nécessité de développer la recherche et de refondre les réglementations si nécessaire.

Conclusion

En résumé, l'eau est une ressource essentielle, mais menacée qui mérite notre attention de toute urgence. À l'heure où les défis liés à l'eau deviennent de plus en plus complexes et interdépendants, une solution apparaît comme étant particulièrement appropriée : la création d'un écosystème européen d'innovation efficace consacré à l'eau. En réunissant un large éventail de parties prenantes, issues de secteurs et de pays différents, nous pouvons renforcer notre capacité à innover et mettre en oeuvre des solutions concrètes. Cette approche est conforme à la mission de l'EIT, qui devrait lancer une CCI sur l'eau en 2026.

Cependant, le processus de lancement d'une coordination entre l'ensemble des parties prenantes est généralement ardu et demande beaucoup de temps. C'est pourquoi, avec deux collègues au Parlement européen, j'ai entrepris des actions concrètes pour leur apporter mon soutien. Tout d'abord, en organisant un atelier interactif en présentiel à Bruxelles pour encourager les participants à échanger leurs idées et les aider à mieux se comprendre mutuellement. Puis, en demandant au Comité STOA au sein du Parlement européen de préparer une étude qui permettrait de conseiller et de guider les parties prenantes dans leurs actions futures.

J'ai donc hâte de voir comment la future CCI Eau se matérialisera et, d'une manière générale, comment la Commission européenne relèvera les défis liés à l'eau dans le cadre de son prochain mandat (2024-2029). Je suis convaincue qu'une approche holistique, dans laquelle l'eau ne serait pas qu'un élément de politique environnementale, mais un point à l'ordre de toutes les politiques de l'UE, est la seule voie à suivre. C'est également pourquoi j'ai, à de nombreuses reprises, avec le Comité économique et social européen, exprimé mon soutien en faveur de l'adoption d'un plus que nécessaire «Pacte bleu», qui devrait être une priorité stratégique à part entière pour l'Union européenne.